

Contexte de Denver

Le Sommet de Denver doit porter sur les moyens pratiques et concrets de favoriser le développement durable en Afrique subsaharienne. Il misera sur le partenariat pour le développement, dont la formule a été énoncée au Sommet de Lyon, regroupant pays en développement, pays industrialisés et institutions multilatérales.

Le Canada estime qu'il faut mettre l'accent sur l'expansion des capacités de l'Afrique, au moyen d'approches modulées selon le niveau de développement atteint. Dans ce continent, le développement efficace et durable dépend en effet de la capacité des pays à se gouverner efficacement, à bâtir la paix et à gérer leurs économies de manière à profiter du commerce et des investissements mondiaux. Le Canada compte que les institutions multilatérales de développement joueront un rôle de premier plan dans ces domaines, surtout en encourageant les approches et le dialogue régionaux. À son avis, il importe également que l'Afrique contrôle le processus de développement, et qu'il y ait un dialogue actif auquel les Africains s'associent.

Le savoir et les technologies de l'information sont des outils vitaux pour le développement. Le Canada se propose d'aider les pays en développement à les maîtriser. À cette fin, il contribue au plan africain proposé par le Centre de recherches pour le développement international et appelé Initiative africaine de la société de l'information, programme africain qui se greffe au programme Acacia. Le but de cette initiative est d'aider les populations de l'Afrique subsaharienne à utiliser les technologies de l'information et des communications de manière à stimuler leur propre développement social et économique. En outre, le Canada sera, avec la Banque mondiale, l'hôte d'une conférence consacrée au savoir au service du développement à l'ère de l'information (Le savoir mondial 97), qui aura lieu à Toronto du 22 au 25 juin.

Une autre priorité du Canada consiste à intégrer les pays les plus pauvres à l'économie mondiale. À cette fin, il faut que les pays les moins développés, notamment ceux de l'Afrique subsaharienne, puissent profiter davantage des arrangements commerciaux préférentiels. Le Canada favorise aussi une augmentation de l'apport en capitaux privés vers les pays les plus pauvres, étant donné l'énorme potentiel de ce facteur de développement. Il reconnaît en même temps que l'aide publique au développement peut encore servir les objectifs de réduction de la pauvreté, de développement social et de protection de l'environnement, notamment dans les pays pauvres qui sont prêts à opérer des réformes mais encore incapables d'attirer des investissements privés considérables.